

U d'/of OTTAWA
39003013351852

onsieur le docteur Marquézy, témoignage de
ute estime et de respect. E. Leger

LE SENESCHAL D'EU

POÈTE DU XIVE SIÈCLE

Sa Famille, ses Exploits et ses Ballades

PAR

Emile LEGER



NEUFCHATEL-EN-BRAY
IMPRIMERIE CŒURDEROY FRÈRES, RUE CAUCHOISE
1897



INTRODUCTION

On sait depuis longtemps que plusieurs des anciens seigneurs de la Chaussée d'Eu se sont illustrés par leurs exploits au temps de la Chevalerie, et tous ceux qui ont étudié les annales d'Eu n'ignorent pas que l'un de ces preux composa des poésies galantes ou *complaintes amoureuses* dénommées *les Cent Ballades*. Quoi qu'il en soit, l'histoire de leur race est restée peu connue, leurs prouesses sont généralement ignorées de nos jours et on a perdu de vue l'emplacement de leur château dans la vallée de la Bresle ; le savant historien de cette ville n'a fourni à cet égard que des renseignements incomplets ou inexacts, enfin quelques érudits ont seuls conservé le souvenir des œuvres poétiques de Jehan Le Seneschal d'Eu. De savants eudois, qui ont recherché pendant toute leur vie les documents concernant la ville d'Eu, n'ont pu découvrir, paraît-il, le texte des *Cent Ballades* ; d'autres amis des gloires nationales ont été plus heureux que ces derniers, et l'on peut dire désormais que les productions du chevalier-poète, seigneur de la Chaussée d'Eu, l'ont classé parmi les meilleurs écrivains français du XIVe siècle.

Nous avons compulsé soigneusement un grand nombre d'ouvrages et continué nos recherches, en toute occasion, pendant de longues années, avant de découvrir *les Cent Ballades* de l'excellent poéte eudois. Aussi n'est-ce pas sans un tressaillement de satisfaction que nous sommes parvenu à nous les procurer dans la salle des manuscrits de la Bibliothèque Nationale. Notre admiration a été grande à la vue de ce beau poème ; mais quel fut notre étonnement en apprenant plus tard, dans la salle des imprimés de ce même établissement, que *les Cent Ballades* du seigneur de la Chaussée d'Eu avaient été imprimées à Lyon, puis éditées à Paris, chez M. E. Maillet, avec dédicace à Lamartine, par le marquis de Queux de Saint-Hilaire, son ami, de 1868 à 1874. Les malheurs de la patrie, le prix élevé de l'ouvrage, le décès de M. de Saint-Hilaire et la cessation du commerce de l'éditeur ont probablement retardé la divulgation jusqu'à la ville d'Eu de cette remarquable publication. Nous contribuons avec grand plaisir à faire connaître cette œuvre à laquelle est attaché un nom qui nous rappelle celui de la patrie, et nous sommes persuadé qu'après avoir lu les conseils du *vieux chevalier* (le maréchal de Bouciquaut) au *bachelier* (Le Seneschal d'Eu), chacun aimera à répéter ce vers de la 51e ballade :

Sire moult (beaucoup) me plaist vostre escole.

Pour rendre à chacun le sien, nous ajouterons que c'est avec l'aide du comte Albert de Circourt,

son savant ami, que M. de Saint-Hilaire a publié *Le Livre des Cent Ballades*. L'éditeur a apporté tous ses soins à l'exécution matérielle des volumes qui ont été imprimés en lettres rouges et noires avec pages encadrées de filets rouges, notamment sur papier de Chine et peau de velin. Beaucoup d'exemplaires de cet ouvrage ont été reliés avec un grand luxe et plusieurs d'entre eux sont munis d'étuis.



L'ANCIEN CHATEAU DE LA CHAUSSÉE D'EU

Le quartier de la ville d'Eu appelé *Basse-Chaussée* n'est pas le moins intéressant de la cité au point de vue de l'histoire locale. Il est indiqué sur les anciennes cartes, sous le nom de Chaussée d'Eu, comme étant séparé de la ville ; il est situé entre le cours principal de la Bresle et sa dérivation la plus importante nommée la Busine. Celle-ci, après avoir traversé l'extrémité de cette chaussée, se détourne vers le sud-ouest, du côté des moulins de MM. Sergent, Hénocq et Debeauvais, pour aller se jeter dans la gare maritime. Dans son ouvrage *La ville d'Eu* (page 114), M. D. Le Beuf a parlé d'un aqueduc en grès que Thomas, abbé du monastère de Notre-Dame d'Eu, a dû faire construire, en 1299, pour dessécher les prairies de l'Isle ; ce serait de cette buse, qui n'existe plus depuis longtemps, que la Busine aurait tiré son nom.

Autrefois, la Basse-Chaussée d'Eu n'était point comprise dans l'enceinte fortifiée de la ville ; elle dépendait d'ailleurs du diocèse d'Amiens. C'était un faubourg très important ; il possédait, outre le prieuré et la paroisse de la Sainte-Trinité, une

antique chapelle de Saint-Riquier de Gland (Dom Duplessis. Description de la Haute-Normandie). Anciennement il y avait aussi plusieurs moulins et un *château fort* dans cette même chaussée dont le nom semble provenir d'une voie stratégique traversant la vallée en face d'une forteresse.

L'établissement de la Chaussée d'Eu paraît remonter au moins à l'époque franque ; c'est par cette voie située vis-à-vis le Val de Gland, que le roi de France, Louis III, vainqueur des Normands à Saucourt en Vimeu, en 881, a dû les poursuivre dans Eu, en sortant du village de la Croix. Une ancienne *motte*, qui a existé près de la rive gauche de la Busine, dans la Basse-Chaussée d'Eu, indiquait suffisamment qu'elle était destinée à y défendre le passage avant le xe siècle. On sait que les petites forteresses antérieures à ce temps consistaient généralement dans une tour de bois construite sur une élévation de terre protégée par un cours d'eau, des fossés, des palissades, des marais ou des retranchements. Cela ressemblait quelque peu aux anciens moulins à vent construits sur une butte. Nous dirons plus loin qu'à proximité de la motte de la Chaussée d'Eu, on voyait, à l'est et à l'ouest, deux digues importantes dans une situation à peu près parallèle. On peut visiter encore de nos jours l'emplacement de l'ancien château féodal des seigneurs de la Chaussée d'Eu. Il est situé au premier détour du ruisseau de la Fontaine ferrugineuse, dans la propriété de M. Mesniel. Ce dernier

cours d'eau s'écoule d'abord du côté de la ville, le long d'une large digue servant de chemin et allant du Pont-des-Vaches, sis à l'extrémité de la caserne de cavalerie, vers l'entrée de la Haute Chaussée d'Eu. Ensuite, le ruisseau décrit dans la prairie, à peu près, une demi-circonférence, puis il s'épanche dans la courbe de la Busine, après avoir traversé la chaussée de Picardie et la *digue Catrix* qui sert aussi de chemin. Les deux digues que nous venons de désigner paraissent se rattacher à un système de défense dont la motte ou la forteresse de la Chaussée aurait occupé le point principal. Le père de M. Hénocq, conseiller municipal à Eu, a vu dans sa jeunesse *une énorme butte de terre* sur la rive gauche de la Busine, derrière l'auberge du Cheval de bronze ; il savait que cette motte avait été répandue aux alentours pour combler des *fossés*. M. C. Cide, dans son ouvrage intitulé : *Statistique et précis historique du canton d'Eu*, publié en 1832, a dit textuellement que, dans un terrain aquatique, propriété de M. Cambeuf (appartenant aujourd'hui à M. Mesniel), on voyait, au milieu de la Chaussée d'Eu, les ruines du manoir seigneurial des comtes de la Vieuville, seigneurs de la Chaussée d'Eu. M. Hénocq fils a vu lui-même des débris de constructions, à fleur de terre, dans la partie de prairie contournée par le ruisseau de la Fontaine ferrugineuse ; il sait que ces vestiges, qui se trouvaient au lieu indiqué par M. Cide, n'ont disparu de la surface du sol que vers 1888, lorsque

M. Fouchard, devenu propriétaire de la prairie, fit *combler des fossés* en cet endroit.

Dans un titre de propriété, consistant en un acte passé devant Me Delahuppe, notaire à Eu, en 1780, les terrains en question ont été désignés. Il y est fait mention de la prairie contournée par le ruisseau de la Fontaine ferrugineuse sous la dénomination de *terrain où il existait autrefois une forteresse*. Cette forteresse devait dater de l'époque normande, car ce n'est qu'après l'établissement des *hommes du Nord* que les châteaux de silex, grès ou pierres ont remplacé dans le pays ceux construits en bois à partir des temps mérovingiens.

Lorsque l'on inspecte la vallée de la Bresle dans la traverse du territoire d'Eu, on ne voit ailleurs ni vestiges de constructions ni reliefs de terrain pouvant rappeler une ancienne forteresse ou des travaux de défense. Au contraire, à l'endroit qui nous occupe, tout se rapporte au château fort dont l'existence était signalée dans la Basse-Chaussée d'Eu.

Dans l'espace compris entre la Busine et la Fontaine ferrugineuse, il y a peut-être encore trace de constructions ayant dépendu de la seigneurie de la Chaussée d'Eu à une époque plus moderne. Derrière l'auberge du Cheval de bronze, dans la Basse-Chaussée d'Eu, on a remarqué un bâtiment de briques et de moëllons qui parassait remonter à environ deux siècles; d'autres constructions moins anciennes y étaient contiguës. C'est à ce

bâtiment du XVIIe siècle, qui subsiste probablement toujours, que se rapporterait le passage de l'acte notarié de 1780 déjà énoncé, d'après lequel *les bâtiments situés le long de la rivière,* c'est-à-dire ceux qui se trouvaient derrière l'auberge du Cheval de bronze, *avaient été cédés anciennement sous réserve d'y tenir les plaids.* Les plaids désignaient autrefois les assemblées locales tenues sous la présidence des comtes ou *la cour de justice des seigneurs.* Toutes ces indications ne laissent aucun doute sur l'existence et l'emplacement du château fort des seigneurs de la Chaussée d'Eu ; il s'étendait, en constructions et dépendances, de la Busine au ruisseau de la Fontaine ferrugineuse, et était compris entre le chemin sur digue situé à l'est et la voie appelée chaussée dont il défendait probablement le passage au nord ; peut-être s'étendait-il à l'ouest jusqu'à la *digue Catrix.* Nous ignorons l'origine de cette dernière dénomination, mais étant donnée la situation de cette ancienne digue, nous sommes porté à croire que *catrix* pourrait n'être qu'une altération du mot *catiches,* qui désigne les terriers pratiqués par les loutres.



LES ANCIENS SEIGNEURS DE LA CHAUSSÉE D'EU

Il est parlé dans l'histoire de la ville d'Eu des anciens seigneurs de la Chaussée qui y sont parfois désignés comme *sénéchaux ou vicomtes d'Eu.* Le sénéchal était le premier des serviteurs d'un prince, le chef de la noblesse lorsqu'elle était convoquée pour l'arrière-ban, c'est-à-dire pour le service militaire des vassaux et des arrière-vassaux. Cet officier des puissants seigneurs était aussi le chef de la justice locale. Quant au vicomte, c'était au Moyen-Age le vicaire ou le lieutenant du comte; sous la Féodalité, le gouvernement du vicomte avait été érigé en fief et relevait ordinairement de l'autorité du comte. Le fief consistait dans une terre concédée par un suzerain à son vassal, sous la condition de remplir des obligations déterminées.

La fondation de la seigneurie de la Chaussée d'Eu est certainement très ancienne; ce fief existait déjà dans la première moitié du XIe siècle. Hugues d'Eu Ier en aurait pris le nom en 1036, du temps où Robert était comte d'Eu ; on sait qu'il était de la famille de ce dernier. Ceci ferait présumer que Hugues Ier était un bâtard de Guillaume Ier, comte d'Eu de la maison des ducs de Normandie, qui

n'était lui-même qu'un enfant naturel du duc Richard Ier.

Lors de la fondation du prieuré de Sainte-Croix par Robert, comte d'Eu, vers 1060, Guillaume, seigneur de la Chaussée d'Eu, fit don à cette maison de deux acres de pré situées à proximité de Flamenville, c'est-à-dire de l'ancien hameau où fut élevé le prieuré près des bords de la Bresle. Ce seigneur abandonna, en outre, à l'abbaye du Tréport sa terre de la ville d'Eu et un verger. Il ajouta aux biens de sa donation toute sa terre du Mont-Gobert *(La ville d'Eu* par M. D. Le Beuf, pages 35 et 36). Il est bien probable que le seigneur de la Chaussée d'Eu prit part avec le comte d'Eu, qui y remplit un si grand rôle, à la conquête de l'Angleterre en 1066.

Henri Ier, prince de la famille des ducs de Normandie, ayant succédé à son père comme comte d'Eu, vers 1093, alla avec son suzerain, le duc Robert courte heuse, à la première croisade en 1096, et y fut accompagné par le seigneur de la Chaussée d'Eu, *son sénéchal*. Celui-ci et le comte d'Eu étaient de retour dans leurs domaines avant 1101, deux ans après la prise de Jérusalem *(La ville d'Eu* par M. D. Le Beuf, page 45). M. Dumesnil fait mention, dans ses *Chroniques neustriennes,* de plusieurs chevaliers du nom de Le Sénéchal comme ayant accompagné le duc de Normandie en Palestine, en 1096 : Le Sénéchal d'Eu et Jean Le Sénéchal d'Eu, fils du précédent.

M. Mathon cite plusieurs fois des seigneurs de la Chaussée d'Eu, vicomtes d'Eu, dans son *Histoire de l'abbaye de Saint-Lucien de Beauvais.* L'un d'eux, Hugues II, donna, dit-il, au monastère de Saint-Lucien, une terre *près de la Chaussée d'Eu,* pour y édifier une église et y établir un prieuré. C'est ainsi que ce seigneur de la Chaussée contribua avec le comte Henri I[er] à la fondation de l'ancien prieuré de la Sainte-Trinité à Eu. Il faut remarquer que la terre sur laquelle furent élevés *le prieuré et l'église* n'était pas dans la Chaussée, mais *près de la Chaussée.* Cela confirme notre opinion que la digue Catrix devait être la limite ouest du domaine de la Chaussée ; l'église du prieuré de la Sainte-Trinité se trouvait en dehors de cette digue : elle était située dans la cour de la scierie existant aujourd'hui rue de la Trinité.

Le seigneur de la Chaussée donna encore à ce prieuré un pré *sis à côté* de l'emplacement du prieuré, deux pièces de terre et une métairie.

Le fief de la Chaussée d'Eu n'avait pas été compris d'abord dans l'octroi des franchises accordées aux habitants de la ville par le comte d'Eu, en 1151, aux termes de leur charte communale. Le seigneur de la Chaussée fit de nombeuses démarches auprès du comte d'Eu, afin d'obtenir et de laisser à ses descendants le *magnifique héritage,* c'est-à-dire le bénéfice de la charte communale. Le comte d'Eu Jean I[er] finit par le lui accorder, mais d'assez mauvaise grâce et sans témoigner beaucoup

d'intérêt pour les habitants de la Chaussée. En effet, il est dit à cette occasion qu'il cédait plutôt aux recommandations de ses amis qu'à celles de Hugues, vicomte de la Chaussée d'Eu, et qu'en donnant cette communauté aux prières de ses vassaux, il entendait gratifier ses bourgeois, c'est-à-dire les habitants d'Eu. L'historien de cette ville, M. D. Le Beuf, a rapporté, à propos de ce fait, que le fief de la Chaussée d'Eu avait été possédé successivement par Hugues, vicomte, par Robert, son fils, et Hugues, son petit-fils. Cette relation est en contradiction, quant aux prénoms, avec le récit fait par le même écrivain au sujet de la donation consentie au prieuré de Sainte-Croix, vers 1060, par le seigneur de la Chaussée d'Eu dénommé *Guillaume*. Ce prénom a probablement été écrit par inadvertance : car, d'après un article écrit avec connaissance de cause, dans le *Mercure galant* du mois de mars 1698, les trois premiers seigneurs de la Chaussée d'Eu furent réellement Hugues Ier, Robert et Hugues II. Pour faire concorder cette dernière citation avec celle de M. D. Le Beuf, il faudrait admettre que Guillaume de la Chaussée ait été connu aussi sous les prénoms de Hugues ou de Robert, ce qui n'est guère vraisemblable. On remarquera plus d'une fois, en lisant la présente étude, que les prénoms et même les noms des plus anciens seigneurs de la Chaussée d'Eu n'ont pas toujours été rapportés d'une manière uniforme. Il est certain qu'autrefois l'on n'écrivait pas avec autant de soin qu'aujourd'hui

les noms des personnages. Ceux-ci étaient souvent désignés, soit par leur nom de famille ou leurs fonctions, soit par le nom de leur fief, quand ils ne l'étaient pas sous leur simple surnom ; c'est ce que nous constaterons précisément au sujet de plusieurs seigneurs de la Chaussée d'Eu. Il ne faut pas oublier d'ailleurs que la descendance de ces anciens seigneurs a pu changer de nom patronymique, par suite de l'extinction des mâles et le mariage d'étrangers avec les dernières filles de la maison.

Hugues II, déjà nommé, aurait eu au moins deux enfants, car il est fait mention dans l'histoire locale de Guillaume et de Jean Strabon, *fils de Hugues, seigneurs de la Chaussée d'Eu,* comme ayant consenti des donations, en 1138, au profit du prieuré de la Sainte-Trinité fondé par leur père. Ces deux frères confirmèrent la foire que Jean I, comte d'Eu, avait accordée aux religieux de l'abbaye de Saint-Lucien de Beauvais, pour avoir lieu à la Chaussée d'Eu, le lundi de la Sainte-Trinité. Ils confirmèrent de plus la donation de l'église de la Chaussée d'Eu, *avec le territoire de la nouvelle paroisse et celui de l'ancienne,* en 1157. (*Histoire de l'abbaye de Saint-Lucien de Beauvais,* par M. Mathon). Cette ancienne paroisse de la Chaussée d'Eu pourrait se rapporter à l'antique chapelle Saint-Riquier de Gland citée par Dom Duplessis, et qui, d'après nos renseignements de famille, existait probablement à l'endroit où se trouve actuellement la caserne de cavalerie.

Les annales de la ville d'Eu révèlent plus d'une fois les libéralités des anciens seigneurs de la Chaussée : lors de la reconstruction de l'église Notre-Dame d'Eu, après la canonisation de Saint-Laurent d'Irlande, en 1186 et années suivantes, le seigneur de la Chaussée d'Eu, qui se nommait Robert Strabon, travailla de ses mains à décorer le tombeau de ce saint. En 1234, l'histoire rapporte (*La ville d'Eu* par M. D. Le Beuf, page 371) que Jean Strabon, fils de ce dernier seigneur, tenait des salines d'un chevalier nommé Simon de Mers. Les seigneurs de la Chaussée d'Eu possédaient, au commencement du XIVe siècle, la terre du Mont-Huon au Tréport. Le même M. Le Beuf rapporte, en effet, dans l'ouvrage déjà cité (page 156), que l'abbaye du Tréport s'enrichit (vers 1324) de la seigneurie du Mont-Huon qui provenait des chevaliers, sires de la Chaussée d'Eu. Il y a lieu de remarquer que ce nom *Huon* semble avoir une grande analogie avec celui des anciens seigneurs de la Chaussée Hugues I et Hugues II.

Le premier seigneur de la Chaussée d'Eu nommé Le Seneschal serait Henri Le Seneschal, au XIVe siècle, d'après les savantes notes rédigées par le comte de Circourt : il a été aussi dénommé Guillaume des Bordes, sénéchal d'Eu, par confusion avec son fils dont nous allons parler. Le nom de Bordes est celui d'une ancienne paroisse, située vers Gien, près des bords de la Loire, dont Le Seneschal d'Eu devait être seigneur. A une époque

plus moderne, on aurait désigné celui-ci en écrivant Guillaume Le Seneschal d'Eu, seigneur des Bordes et de la Chaussée d'Eu.

M. Kervyn de Lettenhove, qui cite Le Seneschal, premier du nom, dans son étude sur Froissart et le XIVe siècle, ajoute que ce chevalier fut tué à la bataille de Crécy, en 1346. Ce dernier aurait eu pour fils Jehan Le Seneschal, deuxième du nom, sénéchal d'Eu et seigneur de la Chaussée. Ce dernier est mentionné, dans les chroniques de Froissart, *sous la dénomination de messire Guillaume des Bordes,* au nombre des Français qui battirent les Anglais, en 1369. La même année, il combattit en Poitou et assista à la surprise du comte de Pennebroch dans cette ancienne province. En 1370, le même chroniqueur rapporte encore que messire Guillaume des Bordes s'empara avec d'autres de la forteresse de Chasteauleraut *(sic).* Ce senéchal d'Eu fut capitaine de Honfleur et de Moulineaux, puis lieutenant des maréchaux de France en Basse-Normandie, en 1374, au siège de Saint-Sauveur le vicomte ; le 4 juillet 1379, étant devant Cherbourg, il devint prisonnier des Anglais. Il est intéressant de rapporter à ce sujet les chroniques de Jean Froissart : « En 1379, se trouvait en garnison à Valognes, messire Guillaume des Bordes lequel était capitaine, *le petit Sénéchal d'Eu,* etc... Là furent bons chevaliers, de la part des Français, messire Guillaume des Bordes, *le petit Sénéchal d'Eu,* etc... Et fut messire Guillaume des Bordes

pris (par les Anglais). » Dans un autre endroit, le chroniqueur Froissart parle de nouveau du même fait selon son habitude, mais avec de plus amples détails : « Le roi de France (Charles V) ordonna à messire Guillaume des Bordes, vaillant chevalier et bon capitaine, à être gardien et souverain capitaine de Cotentin et de toutes les forteresses à l'encontre de Cherbourg. La garnison de Cherbourg déconfit la garnison de Montbourg et messire Guillaume des Bordes fut pris et rançonné ; la garnison de Montbourg était allée chevaucher devant Cherbourg. C'était entre Français et Anglais. Guillaume des Bordes était armé de toutes pièces, une hache en main, et frappait à dextre et à sénestre ; tout ce qu'il consuivait (atteignait) à plein coup, il ruoit par terre. Là fit-il tant d'armes et de prouesses de son corps que *à toujours il en doit être loué et prisé ;* et ne demeura mie en lui qu'il ne mit tous les Anglais à déconfiture ; finalement les Anglais obtinrent la place. Là fut pris messire Guillaume des Bordes en bon convenant (ordre). Cette déconfiture fut entre Montbourg et Cherboug, l'an 1379, le 4 juillet, jour de Saint-Martin le bouillant. Fut ledit messire Guillaume des Bordes grandement fêté, conjoui et aise de ce que on put faire (pour le racheter), car sa personne le valait bien. »

D'aprés les notes de M. Buchon sur Jean Froissart, on sait que, le 30 août 1380, Guillaume des Bordes était encore prisonnier à la Tour de

Londres ; cet annotateur ajoute qu'on voit, dans les œuvres de Rymer, érudit anglais, un acte de cette dernière date par lequel Richard II, roi d'Angleterre, abandonne à Thomas de Felleton 30.000 livres de la rançon qu'il pourrait tirer de Guillaume des Bordes, chevalier français. En 1381, Guillaume des Bordes était de retour en France ; car, dès le 1er juin, il était sur la frontière, mais accompagné de deux écuyers seulement ; l'année suivante (1382) Jehan Le Seneschal, sénéchal d'Eu, qui est le même chevalier que Guillaume des Bordes est cité comme l'un des généraux gouverneurs et conseillers dans le diocèse de Rouen. Il mourut, le 4 février 1383, après être devenu en cette même année porte oriflamme de France. Son sceau, qui se trouve à la Bibliothèque nationale, est rond et la légende est détruite ; il consiste, dans un écu, à la *bande côtoyée de deux cotices*, timbré d'un heaume couronné, cimé et supporté de deux personnages. Ce sceau est mentionné dans l'Inventaire de la collection Clairambault à la Bibliothèque Nationale, publié par M. Demay, à Paris, en 1886. Le même inventaire nous révèle le nom d'un autre seigneur de la Chaussée d'Eu, en décrivant le sceau de *Robert le Sénéchal d'Eu,* écuyer, en 1383. C'est précisément l'année de la mort de Jehan Le Seneschal, deuxième du nom et sénéchal d'Eu, dont nous venons de parler. Le sceau de ce Robert le Sénéchal est rond comme celui du précédent ; l'écu est également à la bande côtoyée de deux

cotices, mais elle est ici accompagnée *d'un sanglier,* passant en chef et à sénestre ; ce dernier écu est aussi penché et timbré d'un heaume ; il est cimé d'une tiare et supporté par deux griffons.



LE POÈTE LE SENESCHAL D'EU

Le plus illustre des anciens seigneurs de la Chaussée d'Eu est l'auteur du *Livre des Cent Ballades ;* on peut dire, sans exagération, qu'il fut un des héros de la Chevalerie et l'un des meilleurs poètes de la seconde moitié du XIVe siècle. Il a été désigné sous des noms différents, sans qu'il y ait doute sur son identité. Suivant les chroniques de Froissart, il s'appelait Jehan des Bordes, *sénéchal d'Eu ;* dénomination qui rapporte le prénom, le nom et la fonction ; c'était le troisième du nom de Le Seneschal. Il avait eu pour père Guillaume des Bordes, sus-nommé, également sénéchal d'Eu, et désigné aussi quelquefois sous les noms de Jehan Le Seneschal ; le marquis de Saint-Hilaire est véridique lorsqu'il écrit, après avoir rapporté la relation de Froissart, que notre poète était appelé Jehan *le Seneschal,* chevalier, sénéchal d'Eu sous Philippe d'Artois, comte d'Eu. Au XIVe siècle, les seigneurs de la Chaussée d'Eu étaient désignés souvent sous le nom de la fonction qu'ils remplissaient, de père en fils, depuis longtemps. M. D. Le Beuf, dans son ouvrage *La ville d'Eu,* a dit, sans

indiquer de source, que l'auteur des *Cent Ballades* était Guillaume d'Eu, sénéchal du comte d'Eu Philippe d'Artois ; qu'il possédait le fief de la Chaussée d'Eu, où il était né ; qu'il mourut glorieusement à la bataille de Nicopolis ; et qu'il était fils aîné d'*Eustache de la Chaussée*, chevalier, et d'Alix, fille du baron de Picquigny. M. D. Le Beuf, qui n'indiquait pas l'origine de ces renseignements, a évidemment commis une erreur en rappelant ces derniers noms : le prénom d'Eustache ne se rencontre pas dans les documents concernant les de la Chaussée d'Eu, pas plus que celui d'Alix de Picquigny. Il s'agit peut-être d'une confusion de noms et de familles ; car dans l'ouvrage de M. Darsy sur Picquigny et ses seigneurs, il est souvent question de la *Chaussée (Tirancourt)* contigüe à Picquigny, et l'on apprend qu'au XIVe siècle, les seules filles du seigneur de Picquigny étaient Marie, femme de Jacques de Croÿ, et Marguerite, épouse de Jean de Roucy, puis de Raoul de Raineval. Leur mère était Jeanne, fille de Jean Ier de Brienne, *comte d'Eu*.

L'étude la plus sérieuse qui ait été faite sur la famille de l'auteur des *Cent Ballades* est certainement celle que le comte Albert de Circourt a composée, d'après les documents mis à sa disposition, aux Archives de la Seine-Inférieure par M. Charles de Beaurepaire et à la Bibliothèque Nationale par le comte René de Belleval. Notre poète y est dénommé Jehan *le Seneschal*, chevalier, cham-

bellan du roi Charles VI, capitaine de Vire, *sénéchal d'Eu,* seigneur de Bondeville et Limésy, en la vicomté de Rouen. Le poète Jehan Le Seneschal, sénéchal d'Eu et seigneur de la Chaussée d'Eu, avait épousé Marguerite de Beuseville. On l'appelait le plus souvent Le Sénéchal d'Eu ; mais plusieurs auteurs ont écrit, pour le distinguer de son père, Jehan Le Seneschal, deuxième du nom, bien qu'il fût en réalité, le troisième ; il est également certain qu'on l'a nommé quelquefois, notamment en 1379, le petit Sénéchal d'Eu ou le petit Sénéchal. Cela indique qu'il était encore jeune à cette époque, mais il était déjà chevalier. « En 1379, dit Froissart dans ses chroniques, le *petit Sénéchal d'Eu,* qu'il qualifie de bon chevalier, était à Valognes avec messire *Guillaume des Bordes, son père,* lorsque celui-ci fut fait prisonnier par les Anglais. »

Si l'on considère qu'en 1379, le poète Le Seneschal était jeune ; que lorsqu'il composa les *Cent Ballades,* de 1387 à 1389, il l'était encore assez pour être désigné sous le nom de Bachelier, on doit croire qu'il n'était pas très âgé quand il mourut sur le champ de bataille de Nicopolis en 1396 ; il est bien probable qu'il n'avait pas quarante ans. En 1383, il avait succédé à son père comme sénéchal du comte d'Eu Jean d'Artois, et il figura, la même année, comme capitaine de la place de Vire, en Basse-Normandie. Jusqu'à la fin de 1386, dit M. de Circourt, *Jehan Le Seneschal d'Eu* servit sans interruption dans le Cotentin avec cinq,

sept, neuf ou onze écuyers de sa chambre et compagnie. Il fit partie de l'armée rassemblée en vain à l'Ecluse, en cette année 1386, pour porter la guerre en Angleterre; le 24 octobre même année, alors que l'on avait à peu près renoncé aux préparatifs de l'expédition, Le Seneschal d'Eu fit montre à Lille avec *douze chevaliers et cent douze écuyers* qui, en vue de la descente de l'armée française en Angleterre, avaient été rassemblés sous son pennon et sous le commandement du duc de Bourgogne.

En 1387, Philippe d'Artois était devenu comte d'Eu par la mort de son père; étant d'un esprit chevaleresque, il s'engagea dans l'armée formée pour faire le siège de Carthage: mais un arrangement intervenu avec le bey de Tunis lui fit chercher d'autres aventures guerrières. C'était la plus belle époque de la chevalerie: Philippe d'Artois tourna ses vues vers la Palestine et fut accompagné dans son voyage d'outre mer par son sénéchal, Jehan Le Seneschal d'Eu. Ils firent ensemble le voyage de Constantinople où régnait, au milieu de désordres de tous genres, le faible empereur byzantin Jean VI, de la famille des Paléologue; ils allèrent aussi à la même époque en Hongrie où le roi Sigismond de Luxembourg avait succédé à la maison d'Anjou: ils se rendirent ensuite à Beyrouth et à Damas; ils y devinrent prisonniers du soudan de Babylone dans la Basse-Egypte près de l'ancienne Memphis.

On sait qu'après la bataille de Rosebecque, en 1382, le maréchal de Bouciquaut se mit en route pour la Syrie. Ayant appris que Philippe d'Artois, comte d'Eu, avait été arrêté à Damas et qu'il était prisonnier, le brave maréchal alla partager la captivité de ce prince, afin d'adoucir son sort. Le comte d'Eu fut conduit, *avec son sénéchal* et Bouciquaut, au Caire, où le soudan les mit en liberté au bout de quatre mois de captivité. Bouciquaut retourna avec le comte d'Eu et le sénéchal d'Eu à Damas ; de là ils allèrent visiter le monastère de Saint-Paul au désert et l'église de Sainte-Catherine au Mont-Sinaï :

Par les desers Arabis,
Droit où fu ensevelie
Et servie
Des anges de paradis
Celle à qui Dieu fu amis
Et maris,
Catherine...
(13e Ballade).

Enfin, après avoir vu Jérusalem, ils gagnèrent Beyrouth pour s'embarquer et rentrer en France ; mais ils furent encore arrêtés par les Sarrazins pendant un mois. Ce fut au cours de ce voyage d'Orient que Jehan Le Seneschal d'Eu rencontra le fameux le Maingre, sire de Bouciquaut, lui-même poète distingué et l'un des plus beaux caractères de la chevalerie française.

Les trois illustres voyageurs rentrèrent ensemble dans leur patrie par les îles de Chypre et de Rhodes,

Venise et l'Italie. Le Seneschal d'Eu était de retour en France au mois d'août 1389. C'est pendant ce voyage, c'est-à-dire 1387 à 1389, durant l'espace de deux années, que le chevalier-poète composa des poésies galantes *ou complaintes amoureuses*, sous le titre de *Cent Ballades*. C'était l'habitude, en ce temps, de composer des vers pour se distraire. L'abbé de la Rue rapporte, dans ses essais sur les bardes normands, que Charles d'Orléans, petit-fils de Charles V et père de Louis XII, ayant été fait prisonnier à la bataille d'Azincourt, s'occupa de poésie pour charmer les loisirs de sa captivité en Angleterre, de 1415 à 1441.

Le livre des *Cent Ballades* aurait été publié lors du retour du sénéchal d'Eu dans sa patrie et probablement présenté aux princes et hauts personnages qui y répondirent par d'autres ballades. L'ouvrage complet parait avoir été copié au plus tard en 1392.

L'année qui suivit celle de son retour d'outremer, c'est-à-dire en 1390, Jehan Le Seneschal d'Eu servit de nouveau à la frontière de Basse-Normandie avec onze écuyers ; il accompagna ensuite le comte d'Eu Philippe d'Artois dans l'expédition infructueuse entreprise par le duc de Bourbon, en 1390, contre Méhadia, situé dans les confins militaires de la Hongrie, près de la Valachie actuelle. D'après les chroniques de Froissart, *messire* Philippe d'Artois, comte d'Eu *à bannière* et Le Sénéchal d'Eu *à pennon* étaient, en 1390, au nombre des

seigneurs chrétiens qui allèrent assiéger la *ville forte d'Afrique* (Tunis) *en Barbarie.*

Dans un titre de 1392, notre chevalier-poète est dénommé *messire Jehan de Saint-Pierre, sénéchal d'Eu ;* l'année suivante, on le voit figurer dans l'armée que Philippe d'Artois, comte d'Eu, devenu connétable de France, menait en Périgord pour reprendre aux Anglais la place de Dounne. Le Seneschal d'Eu y marchait avec deux chevaliers et sept écuyers dont il avait fait montre à Orléans, le 27 avril précédent.

En 1395, lorsque le roi de France Charles VI envoya au secours de Sigismond, roi de Hongrie, attaqué par le sultan Bajazet Ier, le plus ardent des chevaliers de l'expédition était, dit-on, Philippe d'Artois, comte d'Eu. Le sultan Bajazet s'étant retiré, le comte d'Eu toujours accompagné de Jehan Le Seneschal, son sénéchal, passa en Bohême où régnait, comme en Hongrie, un prince de la maison de Luxembourg, Wenceslas VI ; il y combattit afin de rétablir l'ordre troublé dans le royaume par des dissensions religieuses. En 1396, le roi Sigismond de Hongrie fut de nouveau menacé par le sultan Bajazet ; l'élite de la noblesse française alla à son secours ; le comte d'Eu Philippe d'Artois y conduisait cinq cents lances ; l'armée était sous le commandement du jeune comte de Nevers, Jean de Bourgogne, mais, d'après M. de Circourt, la direction réelle en aurait été confiée à l'amiral Jean de Vienne et à Guy de la Trémouille. Le biographe du maréchal

de Bouciquaut cite le sénéchal d'Eu pour sa conduite au siège de *Raco* (probablement Racow en Pologne ou Rassowe près Silistrie). Les Français rencontrèrent les Turcs sous les murs de Nicopolis (Bulgarie); le sire de Coucy remporta d'abord un avantage signalé contre la garnison de cette ville qui était sortie de la place; mais, le 16 septembre 1396, les chevaliers français commirent l'imprudence de livrer bataille, sans attendre l'arrivée du roi de Hongrie et contrairement aux conseils de l'amiral Jean de Vienne. Les jeunes chevaliers, surtout le comte d'Eu, voulurent attaquer de suite; les Français se précipitèrent avec ardeur sur l'ennemi, mais l'armée de Bajazet les ayant enveloppés, le carnage devint effroyable. Le Seneschal d'Eu fit des prouesses de valeur aux côtés de son comte, Philippe d'Artois, connétable de France. Les Turcs lui opposèrent deux fois leurs épais bataillons, il les rompit et retourna deux fois au combat; enfin abîmé de blessures, il tomba au champ d'honneur et mourut couvert de gloire dans cette mémorable journée. A plus de quatre siècles de distance, a dit M. D. Le Beuf, dont nous empruntons le récit éloquent, ses concitoyens applaudissent encore à son héroïque dévoûment! Ajoutons que c'est à de pareilles actions que l'on peut appliquer ce vers de Pierre Corneille :

Citer de grands exploits, c'est assez les orner.

Certes ce héros a dû contribuer par son intrépidité à propager cet ancien dicton normand, rap-

porté par M. Du Bois, dans ses recherches sur la Normandie : *Champion d'Eu !*

Il semble que Le Seneschal d'Eu ait prévu dans sa 14[e] ballade qualifiée de prophétique, la guerre dans laquelle il mourut si glorieusement.

Car, s'en (si en) Turquie est menée,
A l'entrée
Tantost la bataille ara (aura)
Ou ailleurs ; maiz en ceulx là
Gent y a
De guerre plus adurée (endurcie) ;
Qui contre ceulx preux sera
Doublera
Proesce bien renommée.

A cette époque, les chevaliers les plus fameux portaient souvent un surnom ; Charles d'Artois, comte d'Eu, fut surnommé le vaillant batailleur. Le Seneschal d'Eu, chevalier et poète, porta aussi le sien, ainsi qu'il résulte des *Cent Ballades ;* il était appelé *Hutin,* surnom très répandu au Moyen-Age ; ce mot signifiait brave, hardi, batailleur, et plusieurs illustres chevaliers furent ainsi désignés. Le surnom de Hutin sert dans le *Livre des Cent Ballades* à désigner, non seulement Le Seneschal d'Eu, mais il est encore donné parfois au maréchal de Boucíquaut par de Bucy et de Coucy dans leurs réponses à la *Belle dame* et au Bachelier.

Nous devons mentionner que, d'après un document du 11 août 1407, le brave sénéchal d'Eu

aurait été tué à la bataille de Nicopolis *ou achevé*, comme son seigneur, dans les prisons de Bajazet; mais cette dernière supposition ne repose sur aucun renseignement sérieux. On ignore ce qu'est devenu le corps de Jehan Le Seneschal; quant au comte d'Eu, on sait qu'il devint prisonnier du vainqueur et qu'il mourut pendant sa détention, en 1397, à Micalitz ou à Michaliza, près Lupadi, en Turquie.

Le sceau du héros de Nicopolis est à la Bibliothèque nationale; M. Demay en a donné la description dans l'Inventaire de la collection Clairambault déjà cité. Il est indiqué comme étant de *Jean le sénéchal d'Eu,* chevalier et chambellan du roi, capitaine de Vire, en 1391; il est rond et consiste dans un écu *à la bande côtoyée de deux cotices*. Ce sceau est penché, timbré d'un heaume coiffé d'une tiare, cimé d'une touffe et surmonté de de deux lévriers. Il a, comme on le voit, la plus grande analogie avec celui de son père indiqué ci-dessus, mais nous apprendrons par les manuscrits de la Bibliothèque nationale que la bande de cet écusson était de sable sur champ d'or.



LE LIVRE DES CENT BALLADES

L'ancienne ballade, imitée des troubadours du XIIe siècle, était primitivement chantée et même dansée ; elle fut jusqu'au XIVe siècle une *complainte* ou le récit d'une action, soit réelle, soit imaginaire, ayant son exposition, ses péripéties et son dénoûment ; telle était la chanson de Roland mort à Roncevaux. Aussi Molière pouvait-il, en 1672, faire dire à Trissotin que *la ballade sent son vieux temps*. Les *Cent Ballades* sont des poésies gracieuses où brillent surtout la loyauté, le sentiment du devoir, l'amour du bien ; on a dit avec raison qu'elles étaient comme le code de la politesse, de l'honneur et de l'amour. La finesse des pensées n'y exclut point la gaîté de l'expression, et la perfection du style permet de classer l'auteur au premier rang des poètes français de son temps. Cette œuvre littéraire si élégante et si noble a dû valoir au chevalier Le Seneschal d'Eu une grande réputation auprès de ses contemporains parmi lesquels on comptait tant d'esprits cultivés.

Nous avons cru remarquer que certains passages de l'ouvrage ont un cachet plus moderne que la plupart des *Cent Ballades ;* peut-être

ont-ils été retouchés, quant à l'orthographe, lors de la copie des manuscrits qui nous sont parvenus. De même que dans le *Roman de la Rose* du siècle précédent, les rimes féminines et masculines y sont le plus souvent croisées pour le plus grand agrément des lecteurs. On reconnaît d'ailleurs dans la composition des *Cent Ballades* l'influence de ce *Roman de la Rose,* œuvre de Guillaume de Lorris ; comme dans ce dernier ouvrage, le poème du chevalier Le Seneschal d'Eu est consacré à la galanterie délicate de la Chevalerie et se compose de chansons d'amour ; mais les vers du poète de la Chaussée d'Eu semblent plus perfecnés, moins babillards que ceux de Guillaume de Lorris et de son continuateur, Jehan de Mung. On peut dire que Le Seneschal d'Eu fut, sinon le meilleur, au moins un des plus remarquables poètes français de son temps, car Jehan de Mung mourut dès 1318, et les deux autres que l'on peut citer parmi les contemporains de notre chevalier-poète, (Jean Froissart, auteur du *Chevalier au Soleil d'Or,* et Eustache Deschamps, qui écrivit *Le Miroir du Mariage),* paraissent lui être bien inférieurs. Dans les admirables *Cent Ballades,* la variété et la noblesse des sentiments révèlent une âme honnête et un bel esprit. C'est, avant tout, une œuvre intéressante pour les nombreux Français qui aiment la délicatesse en honneur et en amour. Quant aux littérateurs, nous savons qu'ils admirent dans ce poème cette élégance des vers et de la

langue rappelant les poésies du duc Charles d'Orléans écrites au siècle suivant. Une pareille composition est une curiosité historique pour tous les lettrés, mais pour les Eudois c'est une gloire locale, un honneur pour leur pays. Les *Cent Ballades* ont un mérite moral supérieur à leurs charmes littéraires ; elles montrent, dit M. de Saint-Hilaire, comment la Chevalerie comprenait l'honneur et l'amour au XIV[e] siècle ; c'était le sentiment noble et pur qui inspire les grandes et belles actions ; en élevant le cœur humain, il fit autrefois les héros et les preux. Comme l'a fait remarquer le poète-chroniqueur Jean Froissart, dans son *Espinette amoureuse,* l'amour, ainsi compris, *c'est fière chose !* En ce qui concerne la morale pratique, la Chevalerie semblait s'être inspirée de ce passage du prophète Isaïe (chapitre 1, verset 17) : *Apprenez à bien faire, recherchez la droiture, protégez l'opprimé, faites droit à l'orphelin, défendez la cause de la veuve.*

Voici l'analyse des *Cent Ballades,* de ce charmant poème que l'on peut considérer comme un monument du vieux langage français.

La scène se passe près de Pont-de-Cé, sur les bords de la Loire. Un jeune homme, qui n'est autre que Le Seneschal d'Eu, rencontre un vieux chevalier, c'est-à-dire le célèbre maréchal de Boucicaut, son compagnon de voyage, et l'ami de Philippe d'Artois, comte d'Eu. Le chevalier devine à l'air du bachelier que celui-ci est amoureux ; il lui

demande s'il veut être loyal en amour et preux à la guerre. Le bachelier répond que c'est son désir, mais qu'*il ne sait quelle voie tenir*. Le chevalier lui explique alors, dans cinquante ballades, les règles de la loyauté et de l'amour que l'on peut résumer dans ces deux mots de la deuxième ballade : *pense hault !* noble devise que l'on croirait inspirée par la préface de la messe où on lit *sursum corda*. Bien que tous les préceptes de la Chevalerie méritent d'être médités, nous nous bornerons à reproduire quelques passages des manuscrits de la Bibliothèque nationale, avec l'autorisation qui nous en a été accordée, à la date du 5 mai 1897, par l'honorable M. Rambaud, ministre de l'Instruction publique.

Mes commandements te fais tieulx (tels) :
. . . .
De nul ne soies envieux ;
Maintien toujours ton cuer (cœur) en joie ;
Aime Dieu et s'amour pourchace ;
Jamais bien d'autruy ne convoie ;
Renommée de bons n'efface ;
Ne soutiens jà (jamais) rien contre droit.
Ainsi dist amours que j'ouvrasse (je travaille)
Et que ma dame le vouloit.

(5e Ballade.)

Gouverne toy si doulcement,
Envers tous ceulx où tu vendras,
Que chascun veuille bonnement
Loer (louer) les faiz que tu feras
Ou te servir, si mestier as.

(12e Ballade.)

Lie (gai), gent, joieux, doulz
Et plaisant,
Prisant les faiz de bonne
Gent
Soies, et les femmes amans.
....
Les faiz d'autruy à mal ne glose ;
Pense en t'amour qui est la rose
De bien, d'onneur, de courtoisie,
La plus belle et la plus jolie.

(6e Ballade.)

Porte tousdiz (toujours) joly arroy (accoutrement) ;
Soies en l'amoureuse loy
Débonnaires, sages, preudoms,
Plaisant entre les compagnons ;
Vuide de toy oultrecuidance ;
Souvent jurer, mentir, ventance
Garde ; ne soies orgueilleux
Et ta Dame t'en aimera mieux.

(7e Ballade.)

Fay que tu soies le meilleur
Tenu ; lors te croistra valeur
Partout et bonne renommée,
Et ce resjoira le cuer (cœur)
A ta belle qui tant t'agrée.

(9e Ballade)

Le Bachelier promet de ne jamais faillir à la loyauté, c'est-à-dire, suivant la réponse du chevalier de la Trémouille, d'avoir seulement *en ciel, un Dieu ; en terre, une Déesse.*

Moult me fu plaisant le conseil,
Moult me sembla loyal et sain

Du chevalier qui sans pareil
Fu, ce m'est advis, de grâce plain
. . . .
Lors lui dit, par humble parole :
Sire, moult (beaucoup) me plaist vostre escole.
(51e Ballade.)

Le Bachelier s'en va au milieu d'une compagnie de belles dames et de chevaliers s'ébattant sur le bord du fleuve, puis il s'écarte par modestie. On aime à lire ces vers :

Là fus regardant la gravelle
Et les petis poyssons noer (nager),
En pensant à ma Dame belle ;
Car plus me plaisoit ce penser
Que tous les biens qu'autres donner
Me pourroyent, car tant aimoye,
Dèz lors celle qui est ma joye,
Mon bien, m'amour et m'espérance
Que ce penser en oubliance
Me fist mettre la compagnie
Doulce, plaisant, gente et jolie.
(54e Ballade.)

Une belle dame de cette compagnie devine que le Bachelier est amoureux et lui dit :

Qu'aucun amoureux devient sage,
Ès josnes (jeunes) jours de son aage.
(55e Ballade)

Le Bachelier avoue son amour et la Dame lui donne des conseils tout différents de ceux du vieux Chevalier :

De rechieff encor me parla ;
Car en cela plaisir prenoit,

Et doulcement me demanda
Si mon cuer (cœur) bien fort amoit (aimait).
Lors diz : oil. car vrai estoit ;
Puis me dit, sans estre requise,
Que s'amer vouloye à sa guise,
Qu'el me donroit conseil eureux,
Tant que je seroye joyeux.

(56e Ballade)

Vous vouldrez donc estre loyaulx ?
. . . .
Se (si) saviez les durs assaulx
Qu'Amours vous fera puter (présenter),
. . . .
Bien croy que vostre cuer (cœur) muer (changer)
Se vouldroit.....

(58e Ballade.)

Tous bien vous viendront, qui qu'en grogne ;
Car à la granche (grange) va le blé.

(65e Ballade.)

Or, regardez que gaingnerez,
Tant qu'en vous loyaulté sera.
Certes néant et me créez,
Car nulz biens d'Amours n'arez jà (n'aurez déjà) ;
Mais ceulx qui aiment ça et là,
Et qui n'ont pensée entière
A loyaulté, la douleeur chière
Que tant voulez cents foys aroient (auraient),
Plus tôt que vous, et si (ainsi) feroient
Devant vous partout, par leurs tours,
Leur fait et d'armes et d'amours.

(83e Ballade.)

La loyaulté qu'on doit chérir
N'est pas ou (au) maistre (domination) amoureux,
Mais penses de la maintenir
Où rayson est. C'est mes conseulx (conseils).

(84e Ballade.)

La belle dame en est pour ses frais d'éloquence ; le Bachelier lui déclare qu'il ne veut aimer qu'une seule femme pendant toute sa vie, comme le lui a conseillé le vieux chevalier :

C'est bien dit. S'amour maintenir
Me doint (donne) joie et bonne aventure,
Je n'ay de vostre conseil cure (souci) ;
Trop y a malice et décroite (déception.)
Là ne maint (maintient) pas le bien qui dure :
Tout doit perdre qui tout convoite.

(68e Ballade.)

Le jeune Le Seneschal d'Eu n'avait probablement pas oublié le tableau que le monogame Bouciquaut lui avait fait de son bonheur :

Car celle en qui service estoie
Plus belle que Yseult ne Hélaine,
Par son doulx gré souvent véoie ;
Ce fu la plus belle à véoir
Du monde ; pour ce désireux
Estoie tousdiz (toujours), main (matin) et soir,
De véoir ses riz et ses jeux
Qu'en tant de lieux loer (louer) ooie (oyait).
C'estait m'amour, je la servoie ;
Ce fu ma chierté souveraine ;
J'estoie sien, elle estoit moie.
Et que fault plus à cuer (cœur) qui ayme ?

Ne (pas) certes, je n'ay pas povoir
De dire les biens gracieux
Que sa beauté me fist avoir.
Mais j'estoie si très-joyeux
Qu'il m'est advis que la monjoie
De la léesse (liesse) que j'avois
Eust bien mis ma salle plaine
De gens courciez (courrou cés) trèstous en joie.
Et que fault plus à cuer (cœur) qui ayme ?
(19e Ballade.)

Longtemps me dura la léesse (liesse),
Beau doulx frère, que je vous dy ;
Car ma belle plaisant maîtresse
Plus et plus toujours m'abelly
Et plut, car son doulx cuer (cœur) vouloit
Au mien plus de bien qu'il n'avoit.
Et cette léesse (liesse) joyeuse
A toute heure me présentait
Sa belle beauté gracieuse.

Son joyeux regard plain d'umblesse ;
Son plaisant maintien seigneury ;
Son doulx parler qui en tristesse
Ne me laissast jour ni demy ;
Son beau corps gent, joly et droit ;
La fresche couleur que portoit ;
Sa doulce acointance amoureuse ;
Sa loyaulté qui tant valloit ;
Sa belle beauté gracieuse.
(20e Ballade.)

Enfin la belle Dame et le Bachelier conviennent de soumettre à des chevaliers renommés en amour la question de savoir :

Qui plus grant
Joie donne et plus entière,

Loyaulté ou faux semblant
En amant.
(98e Ballade.)

La question est posée au comte d'Eu, Philippe d'Artois, ensuite au maréchal de Bouciquaut, puis au sire de Crésecques :

Enquestay de cest afaire
Au *conte d'Eu* que je truis (trouvais)
Prest et duis (propre à)
A toute loyaulté faire ;
Puis volz Bouciquaut atraire (apporter)
Pour parfaire,
Et Cresecques raconduis
Qui leur respons volontaire
Pense estrayre
De leurs bouches. S'en parsuis
Qu'en loyaulté sont instruis
Et advis,
N'autre Amour ne leur puet (peut) plaire.
Par nous fu ce livre estruis (bâti.)
(99e Ballade.)

La même question est ensuite adressée par ces trois personnages et le *Bachelier,* soit Le Seneschal d'Eu, à tous les amoureux en leur demandant de donner chacun leur avis dans une ballade :

Sy sprions tous les amoureux
Que chascun seulz
Par une balade savoir
Nous face lequel des conseulx (conseils)
Leur semble entr'eux
Miendre (meilleur) à tenir, au dire voir.

Treize princes ou seigneurs ont répondu ; on connait leurs noms ainsi que leurs charmantes ballades : trois réponses semblent donner raison à la belle Dame. Le duc de Berry, qui fait l'effet d'un vrai sceptique en amour, semble être l'auteur de la réponse la plus maligne :

L'un de vous dit qu'on doit son bien quérir
Au premier prest, l'autre dit le contraire ;
Mais mon aviz, qui s'i voudra tenir,
On peut l'un dire et l'autre doit on faire.

Le chevalier de Tignonville est d'un autre sentiment :

Philippe d'Artois, *Seneschal*, Bouciquaut
Et Crésecques qui loiaumant amez
Et endurez pour lui maint dur assault
Pour ce qu'à une seulement vous tenez.
Qui partout aime.....
Faut qu'il soit menteur desmesurez
. . . .
Ceux qui ce font je les escommunie.

Voici un extrait de la réponse de Jehan de Mailly : celui-ci reste dans le doute :

Dous Seneschal m'alez vou demandant
Lequel fait mieux celuy qui va cherchant
Puis ça, puis là pour amour recouvrer,
Ou cil qui aime en un lieu seulement.
. . . .
D'un si hault fait en tel descordement
J'aroye (j'aurais) paour de faillir à parler.
Et pour ce dy, selon mon sentement,
A chascun d'eulx ferait-il bon sembler ?

Les treize personnages qui ont répondu en vers font partie des plus grands noms de l'époque : nous allons les faire connaitre aux lecteurs :

1° Regnault de Trie, lequel devint chambellan du roi de France Charles VI et membre du grand Conseil en 1393, puis amiral en 1397 :

2° Le chevalier Jehan de Chambrillac, chambellan du roi : puis, en 1401, capitaine général des galères de France :

3° Monseigneur de Touraine, Louis de France, duc d'Orléans, pair de France, second fils du roi Charles V. C'était un des meilleurs poètes français :

4° Lyonnet de Coismes, d'une famille qui fut alliée plus tard à la maison de France :

5° Monseigneur de Berry, Jean de France, poète, second fils du roi Jean, frère de Charles V ; il assista au sacre du roi Charles VI, son neveu ;

6° Jaquet d'Orléans qui est peu connu aujourd'hui ;

7° Le chevalier de Tignonville, chambellan de Charles VI, prévôt de Paris, puis président de la Chambre des comptes. Il a traduit le Livre des philosophes :

8° Jehan de Mailly, chevalier, membre du conseil de Charles VI :

9° Charles, baron d'Yvry, chevalier, chambellan du roi Charles VI et envoyé en ambassade près du roi d'Angleterre :

10° Le chevalier François d'Auberchicourt, poète et cousin du duc de Bourbon ;

11° Le chevalier Guy de la Trémouille, garde de l'oriflamme en 1383, puis chambellan du duc de Bourgogne ;

12° De Bucy, qui était probablement Renaud de Bucy, conseiller au Parlement de Paris, chanoine de Soissons et fils de Simon de Bucy, premier président du Parlement de Paris ;

13° Et le bâtard de Coucy, écuyer, prénommé Raoul.

Les quatre personnages, auxquels la question fut posée de prime abord, n'étaient pas moins illustres que les treize autres dont les noms précèdent : on en jugera par leurs qualités que nous allons rapporter :

1° Le prince Philippe d'Artois, comte d'Eu, connétable de France et arrière-petit-neveu de Saint-Louis ;

2° Jean Le Maingre, sire de Bouciquaut, maréchal de France sous Charles VI, nommé connétable par Manuel, empereur d'Orient, fondateur de l'ordre chevaleresque de la *Dame Blanche à l'écu vert,* gouverneur de Gênes en 1401. C'était un poète remarquable et le modèle du parfait chevalier ;

3° Jean de Cresecques, chevalier, maréchal de Hongrie, seigneur *de Long et de Longpré* situés presque aux environs d'Eu ;

4° Et Jehan Le Seneschal d'Eu, chevalier, sénéchal du comte d'Eu, ayant eu son père tué à la

bataille de Crécy, et son fils tué à celle d'Azincourt ; il descendait des premiers comtes d'Eu et par conséquent de Rollon.

On connaît plusieurs anciens manuscrits des *Cent Ballades* du chevalier Le Seneschal d'Eu ; il en existe cinq à la Bibliothèque nationale, nos 2.360, 2.201 et 826 du fonds français ancien, et 1.664 et 759 du fonds français des nouvelles acquisitions. La Bibliothèque de Bourgogne à Bruxelles en possède un sous le no 11.218, et on en connaît un septième à la Bibliothèque royale de La Haye (Hollande).

Le manuscrit de Paris, no 2.360 est un in-8 du XIVe siecle, relié en basane avec fleurs de lys dorées au dos, et le titre *Poésies diverses ;* il est en parchemin et contient 167 folios ; les lettres initiales sont richement enluminées et le texte contient six vignettes. Sur la première page, on voit dans une prairie un château féodal avec petites fenêtres ou meurtrières et créneaux ; une espèce de rempart se trouve au bas du château ; quatre cavaliers semblent en sortir et chevauchent deux à deux. Ils représentent vraisemblablement le comte d'Eu, Le Seneschal d'Eu, Bouciquaut et Crésecques. Sur le côté se trouve un écu de chevalier, *fond or à la bande de sable*. Ce sont précisément les attributs distinctifs de *Jehan Le Senechal,* d'après l'ouvrage de M. Demay, déjà cité. On sait que l'écusson d'or à la bande de sable s'est conservé, au moins jusqu'au XVIIIe siècle comme armoiries de la famille

le Senechal d'Auberville, ainsi qu'on le voit dans l'armorial publié par M. de Revel en 1866, dans son Annuaire de l'arrondissement de Dieppe.

Le château de la vignette du manuscrit nº 2.360 a deux toits bleus : celui de l'habitation et celui d'une tourelle. Sur le faîte du corps de logis flotte, du côté du pignon, un pennon *d'or avec bande de sable accompagnée de cotices.* A l'arrière de ce toit et sur la tourelle, on remarque un petit étendard, mais toujours aux mêmes couleurs : *or avec bande de sable accompagnée de cotices.* Des deux personnages les plus rapprochés du château fort, l'un, monté sur un cheval blanc, a les cheveux blonds ; il est nu tête, porte un bouquet de barbe au menton et un vêtement bleu. L'autre a un cheval brun ; il porte également un bouquet de barbe au menton, sa coiffure est pointue, son vêtement *bleu et rouge.* Les deux chevaliers, qui précèdent ces deux derniers personnages, sont, l'un, imberbe, monté sur un cheval blanc ; il est coiffé d'un bonnet bleu et vêtu d'un manteau noir avec marques *d'or.* On le reconnaît pour être *Le Seneschal* d'Eu portant les deux couleurs de son écu. Le second chevalier qui chevauche avec celui-ci, mais en le devançant, a un cheval brun, une large coiffure, un bouquet de barbe au menton et un vêtement bleu. Les autres vignettes paraissent présenter peu d'intérêt.

Le manuscrit nº 2.360 de la Bibliothèque Nationale est la copie la plus précieuse que l'on

possède du *Livre des Cent Ballades ;* on le considère, d'après son contenu, comme ayant été écrit avant que toutes les personnes auxquelles la question était posée eussent répondu. Il a probablement appartenu *à un haut personnage.*

Le deuxième manuscrit de la Bibliothèque Nationale, nº 2.201, est un in-8 richement relié en maroquin rouge : il porte sur les plats *les armes de France ;* il est du xvᵉ siècle. On lit sur le dos : Livre de poésies : il a 109 folios de parchemin : les lettres initiales sont en or et en vermillon. Ce volume possède huit miniatures : la première représente d'abord un jeune homme monté sur un cheval *noir ;* c'est évidemment Le Seneschal d'Eu, car il est imberbe ; il est coiffé d'une espèce de toque avec gorgettes ; ses cheveux blonds dépassent tout autour de la coiffure : il a des bottes et un manteau bleu. Un homme se tient debout dans la prairie devant ce cavalier : il a un large chapeau rouge et un long manteau violet avec col jaune et plastron rouge ; on le considère comme étant le vieux chevalier, c'est-à-dire le maréchal de Boucicquaut. Les autres miniatures représentent des scènes diverses ; elles ne sont que quelque peu coloriées en vert.

Le manuscrit 826 de la Bibliothèque Nationale est une copie in-4 incomplète et sur papier ; le savant Paulin Paris, autrefois conservateur des manuscrits de la Biblothèque Nationale, en a parlé dans ses Notices et extraits de manuscrits.

Le manuscrit nº 1.664 de la même bibliothèque

est un in-4 de 74 feuillets en velin, du commencement du xve siècle ; il provient d'un legs de M. Magnin, et a été signalé, vers 1874, par M. Léopold Pannier, savant attaché à cette bibliothèque. Il contient six miniatures ; l'exemplaire est écrit avec luxe et orné de lettrines ; un écusson qui se trouve sur le premier feuillet indique qu'il a appartenu à *un prince de la maison de France*. Ce volume a dû passer en Espagne, car on lit au dos de la reliure en parchemin : *versos en francey*. La première vignette diversement coloriée représente encore quatre cavaliers sortant *d'un château fort surmonté d'une tourelle* ; cette forteresse est située, comme celle représentée dans le manuscrit n° 2.360, *dans une prairie et sur un petit cours d'eau*. C'est assurément une désignation qui devait convenir au château de la Chaussée d'Eu. Quant aux quatre cavaliers, il est bien probable qu'ils représentent Philippe d'Artois, comte d'Eu, le maréchal de Boucicquaut, de Cresecques et Le Seneschal d'Eu. Au bas de cette miniature, on voit sur un arbre un écusson écartelé aux premier et quatrième d'azur, aux deuxième et troisième de gueules, qui rappelle les couleurs de la maison de France avant le xvie siècle. La deuxième vignette représente un jeune homme qui se prosterne à demi devant une femme et un homme. Celui-ci a deux ailes, l'une rouge, l'autre bleue comme les couleurs de l'écusson qui vient d'être décrit ; il a sur la tête une *couronne* et à la main un bâton fleurdelysé. Il s'agit pro-

bablement du roi de France. Les quatre autres vignettes n'offrent rien de très intéressant.

Le manuscrit n° 759 de la Bibliothèque Nationale est une simple copie datant du commencement du XIXe siècle : elle est précieuse bien qu'incomplète, attendu qu'elle peut être lue facilement.

Le manuscrit n° 11.218 de la Bibliothèque de Bourgogne à Bruxelles est de la fin du XIVe siècle ou du commencement du XVe siècle : c'est, après le manuscrit n° 2.360 de notre Bibliothèque Nationale, la plus précieuse copie des *Cent Ballades*. Il contiendrait une miniature très fine dont nous regrettons de ne pouvoir donner la description.

Enfin le manuscrit n° 776 de la Bibliothèque royale de La Haye est un in-4 consistant en une copie très lisible du n° 11.218 déjà indiqué. Les deux publications de M. de Saint-Hilaire concernant les *Cent Ballades* renferment de savantes dissertations qui dissipent pleinement les doutes d'autrefois sur l'auteur de ce poème. La question est élucidée aujourd'hui, mais anciennement des erreurs avaient été commises à cet égard. Le Livre des faits du maréchal de Boucíquaut, dont Christine de Pisan serait l'auteur, attribue arbitrairement les *Cent Ballades* au *Sénéchal d'Eu et à Boucíquaut*. « Le gracieux jouvencel Boucíquaut, est-il écrit, commençait à sentir gentillesse de cuer (cœur). Or, si print à devenir joyeux, joly, chantant et gracieux, mais si print à faire balades, lais et complaintes amoureux sentiments. De quiel chose faire

amour le feist en peu d'heures si bon maistre que nul ne l'en passait ; si comme il appert du *Livre des Cent Ballades duquel faire lui et le Sénéchal d'Eu* furent compaignons au voyage d'oultre-mer. »

Il est impossible, comme on l'a déjà fait remarquer, que Boucíquaut, modèle de loyauté et d'honneur, ait composé des poésies à sa propre louange et dans lesquelles il est désigné plusieurs fois, non pas comme l'auteur, mais simplement comme un des chevaliers auxquels les réponses sont adressées. D'ailleurs ne sait-on pas, d'après le texte du poème et les réponses, que l'auteur était *sénéchal* ; or Boucíquaut ne l'était pas. Dans la 99e ballade, il est dit que l'auteur s'est adjoint Boucíquaut pour l'enquête. Il est facile de comprendre que l'auteur ne soit désigné dans les *Cent Ballades* que par son surnom de *Hutin* et sa qualité de *sénéchal*, puisque pendant tout le cours du poème il se met en scène. C'était le *dous sénéchal* qui avait fait le voyage d'outre-mer avec Boucíquaut et dont les relations avec Philippe d'Artois, comte d'Eu, expliquent pourquoi, dit M. de Saint-Hilaire, il va requérir le patronage de ce prince *sur inconstance et loyauté en amour*. Enfin la principale miniature dont est orné le plus remarquable manuscrit des *Cent Ballades*, celui n° 2.360 de la Bibliothèque Nationale, nous montre, au XIVe siècle, les armoiries des *Le Sénéchal d'Eu* en tête de l'ouvrage et jusque sur les bannière et pennon qui y sont figurés. On sait du reste par les chroniques de

Froissart que Jehan Le Seneschal, sénéchal d'Eu, accompagna Philippe d'Artois, comte d'Eu, et le maréchal de Boucicquaut, notamment à Damas, à Jérusalem, au Mont-Sinaï, au Caire, et que tous ces faits concordent avec les mémoires de Boucicquaut et les *Cent Ballades* qui font mention du voyage de l'auteur en Syrie, en Arabie, etc.

M. Kervyn de Lettenhove, historien belge, lauréat de l'Académie française, a, dans son étude sur Froissart et le XIVe siècle, attribué *Le livre des Cent ballades* à trois compagnons peu connus comme poètes et, comme rédacteur principal, à *Jean de Bordes, fils de Guillaume de Bordes, sénéchal d'Eu*. Cette opinion personnelle, qui n'est guère motivée, ne saurait infirmer des faits aussi probants que ceux rapportés par des savants tels que MM. de Circourt, de Saint-Hilaire, etc., et l'on doit remarquer que le critique belge est encore obligé d'attribuer la rédaction principale du poème au sénéchal d'Eu. Enfin nous mentionnerons, mais seulement pour ordre, l'étrange allégation de l'abbé de la Rue, dans ses essais sur les bardes et trouvères normands publiés en 1832. Ce savant a écrit que Jean de Saint-Pierre, alias *Jean d'O, seigneur d'O et sénéchal héréditaire du comté d'Eu,* travailla à la collection qu'on appelle *les Cent ballades d'amour*, avec Philippe d'Artois, Boucicquaut et Cresecques. Ce Jean d'O, rappelé par M. de Revel, dans son Annuaire de l'arrondissement de Dieppe, vivait en 1556. A cette époque l'auteur des *Cent*

Ballades était mort depuis plus d'un siècle et demi ! Il s'agit évidemment d'un nom mal rapporté ; ce n'est pas *d'O* que l'on devrait lire, mais bien *d'Eu*.

Le livre des *Cent Ballades* est une œuvre qui, à cause de sa perfection littéraire et du sujet traité mérite d'être lue entièrement par ceux qui veulent se rendre un compte exact de ce poème et en admirer la composition. Cependant tout le monde ne peut se procurer ces poésies et, dans la vie si active de la fin du xixe siècle, bon nombre d'amateurs d'histoire locale et de chefs-d'œuvre littéraires sont trop occupés pour consacrer à l'étude du français d'il y a cinq siècles le temps nécessaire pour le bien comprendre. C'est pourquoi nous indiquerons comme devant être étudiées de préférence la première et la 64e ballades.



SEIGNEURS DE LA CHAUSSÉE D'EU DEPUIS LE POÈTE LE SENESCHAL D'EU

Le chevalier-poète Le Seneschal d'Eu mort glorieusement à la bataille de Nicopolis, en 1396, laissa de sa femme Marguerite de Beuseville un fils dénommé généralement Jehan Le Seneschal d'Eu comme son père. Ce quatrième chevalier du même nom passa les années de sa minorité sous la tutelle nominale du roi de France, le faible Charles VI, dit l'insensé ; lorsque ce dernier Le Seneschal devint majeur, en 1407, il obtint délai pour s'acquitter de l'hommage dû en raison de ses fiefs. Le jeune chevalier Le Seneschal devint, dès lors, chambellan du roi, capitaine de Vire et sénéchal d'Eu, comme son père. A cette époque le comté d'Eu appartenait à Charles d'Artois, fils de Philippe d'Artois, l'ancien comte d'Eu, mort prisonnier de Bajazet Ier, un an après la bataille de Nicopolis.

Il est à remarquer qu'en 1408 le quatrième Le Seneschal d'Eu, qualifié de chevalier, chambellan du roi, capitaine de Vire et sénéchal d'Eu, a été nommé quelquefois *Pierre* Le Seneschal : cette dénomination rappelle que son auteur a été désigné, en 1392, sous les noms de Jehan de *Saint-Pierre*,

comme sénéchal d'Eu. Quoiqu'il en soit, Le Seneschal d'Eu accompagna Charles d'Artois, dont il était le sénéchal, à la célèbre bataille d'Azincourt, livrée le 25 octobre 1415, et où il perdit la vie. Il avait dû participer à la défense d'Eu quelque temps auparavant, car on sait qu'en cette même année, Henri V, roi d'Angleterre, après avoir pris Harfleur, se mit en marche pour retourner à Calais, en suivant à peu près le littoral de la Manche. Lors de l'arrivée de l'avant-garde ennemie devant la ville d'Eu, les gens du pays, ayant à leur tête leur comte Charles d'Artois, firent une sortie, repoussèrent les troupes anglaises et leur tuèrent beaucoup de monde. Le roi d'Angleterre arriva bientôt avec le gros de son armée : Eu ferma ses portes et se défendit ; après avoir donné inutilement l'assaut, Henri V abandonna l'attaque et alla passer la Bresle à Gousseauville où les gués furent défendus vigoureusement : ensuite, il fut repoussé à Friville, puis à Blanquetaque et atteint par l'armée française à Azincourt, entre Le Parcq et Fruges, en Artois. Cette époque de notre histoire nationale rappelle de douloureux souvenirs ; les Français perdirent sur ce champ de bataille 2.000 soldats, 8.000 gentilshommes, 7 princes et 14.000 prisonniers, au nombre desquels se trouvaient Charles d'Artois, comte d'Eu, et le duc de Bourbon, son beau-père. Le duc de Nevers, beau-frère du comte d'Eu ; le brave David de Rambures et ses trois fils furent trouvés parmi les morts avec *Le Seneschal d'Eu*.

L'inventaire des sceaux de la collection Clérambault, déjà cité, fait mention de Jean de la Chaussée d'Eu, simple *écuyer*, en cette année 1415 de la bataille d'Azincourt où périt, sans laisser d'enfant, le dernier Le Seneschal d'Eu. Ce gentilhomme fut donc probablement le successeur de celui-ci dans la seigneurie de la Chaussée d'Eu, et l'on verra plus loin qu'il devait descendre des premiers possesseurs de ce fief, puisque leur postérité s'est continuée *sans interruption* dans le domaine de la Chaussée d'Eu, au moins jusqu'à Louis XIV et probablement beaucoup plus tard. L'écusson de l'écuyer Jean de la Chaussée d'Eu portait un chevron accompagné de deux étoiles en chef et d'un croissant en pointe. On sait qu'en matière de blason, le chevron se compose de la *barre* et de la *bande* réunies à leur extrémité supérieure. La bande symbolisait l'écharpe du *chevalier* et la barre était souvent un indice de bâtardise.

Les Anglais s'étant emparé de la Normandie avec l'aide des Bourguignons, en 1417, prirent possession du comté d'Eu, deux ans plus tard, et y dominèrent pendant longtemps. Un Anglais de haute naissance William Bourchier, comte d'Essex et gendre de Thomas Plantagenest, duc de Glocester et dernier fils du roi Edouard III, devint comte d'Eu, il fit aveu, en cette qualité, au roi de France, le 13 avril 1420. Les seigneuries provenant du chevalier Jehan Le Seneschal et de Marguerite

de Beuseville, son épouse, furent confisquées par Henri V, roi d'Angleterre, et affermées, en 1421, à Louis Bourdon moyennant 138 livres tournois, somme très importante à cette époque. On voit que l'amodiation de ces domaines n'eut point lieu immédiatement après la conquête de la Normandie; postérieurement à 1419, quelques places fortes des environs d'Eu résistaient encore assez vaillamment pour occuper l'armée étrangère, particulièrement à Rambures, à Saint-Valery, à Gamaches et à Guilmécourt.

Le château d'Eu fut conservé à cause de son nouveau seigneur, mais toutes les petites places frontières des environs auraient été rasées dans l'intérêt de la domination anglaise, notamment les châteaux forts de Cuverville, de Saint-Martin-le-Gaillard, du Bel près Criel et de la Chaussée d'Eu. L'ennemi ne quitta pas cette dernière ville sans avoir renversé de fond en comble son château, en 1452, d'après M. D. Le Beuf; en 1450 suivant l'auteur d'un *Guide descriptif et historique* par M. B.....; plus de vingt ans après 1419, dit l'abbé Tougard *(Géographie de la Seine-Inférieure)*; et en 1436, si l'on en croit un autre auteur.

D'après les recherches du comte Albert de Circourt il aurait existé dans la famille Le Seneschal d'Eu, au XVe siècle, un second poète nommé Robert Le Seneschal : mais, malgré nos investigations à la Bibliothèque Nationale, nous n'avons pu découvrir aucune de ses œuvres.

On cite encore un autre membre de cette famille au cours du XVe siècle ; c'est Henriette de la Chaussée d'Eu, qui était peut-être la sœur du dernier Le Seneschal d'Eu, mort à Azincourt. Elle épousa en 1439 Thibault de Fautereau, baron de Villers, auquel le roi Charles VII confia le commandement d'un corps de cavalerie pendant la guerre de Cent ans. (D. Dergny, *Les Cloches du pays de Bray*).

Au XVIe siècle, il n'est plus question des seigneurs de la Chaussée d'Eu comme sénéchaux du comté de cette ville ; cette fonction aurait été remplie alors par les seigneurs de Bellengreville et de Sauchay-le-Haut dépendant de ce comté. M. de Revel cite, dans son *Annuaire de l'arrondissement de Dieppe*, Jean d'O, en 1556, seigneur de Bellengreville *et sénéchal héréditaire du comté d'Eu* ; il rappelle ensuite que plusieurs seigneurs de Sauchay ont porté le titre de *barons hauts justiciers* du *même comté*. Du reste, pendant le XVIe siècle, les seigneurs de la Chaussée d'Eu sont encore mentionnés honorablement dans les archives de cette ville. En 1572, Sire Nicolas Roussel fut installé maire de la localité par *messire* Charles de la Chaussée d'Eu, chevalier des ordres du roi et *surintendant* pour le prince Henri de Lorraine, duc de Guise et comte d'Eu. L'année suivante, le nom du seigneur de la Chaussée figure encore, dans les archives de l'Hôtel-de-Ville, comme officier du comte d'Eu, à

propos d'une résolution qu'il prit avec le maire, les échevins et plusieurs notables habitants, au sujet de la *cherté des vivres*. Dans la saisie du comté d'Eu sur Joseph-Louis de Lorraine, comte d'Eu, en mai 1660, il est fait mention de *Hiéronime de la Chaussée*, chevalier, seigneur dudit lieu, et d'Arrest, baron de Rougy, capitaine de la compagnie des gens d'armes du duc de Longueville, lieutenant au gouvernement de Pont-de-l'Arche, héritier par bénéfice d'inventaire de *François de la Chaussée d'Eu*, son père, chevalier sieur dudit lieu. Au même XVII[e] siècle, il est parlé de *messire Laurent* de la Chaussée d'Eu et *du comte d'Arrest* (près Saint-Valery-sur-Somme), *seigneur de la Chaussée d'Eu*. C'était probablement le père de François de la Chaussée d'Eu, sus-nommé. En 1690, un ouragan ayant renversé la chapelle de la côte Saint-Laurent à Eu, le comte d'Arrest donna la charpente nécessaire pour la reconstruction (La ville d'Eu par M. D. Le Beuf). Le *Mercure galant* du mois de mars 1698 (page 251), nous fournit des renseignements très intéressants sur ce personnage dont il annonce le décès depuis le mois de février précédent. *Jérôme ou Hiéronime de la Chaussée d'Eu*, comte d'Arrest, était, dit-il, seigneur de Cartigny, Fransseure, Lortis et *la Chaussée d'Eu*, capitaine-lieutenant de la compagnie des gens d'armes du duc de Longueville et depuis gouverneur pour le roi (Louis XIV) des ville et château de Pont-de-l'Arche. Il est mort à l'âge de 73 ans, et *tirait son*

origine dit le *Mercure galant, des anciens comtes d'Eu. Sa terre de la Chaussée d'Eu* laquelle, ajoute-t-il, *est encore dans sa famille, fut autrefois un partage du comté d'Eu et, depuis Hugues d'Eu, premier de ce nom, qui, en 1036, prit le nom de cette terre, elle s'est perpétuée jusque dans sa personne sans aucune interruption.* Ses pères se sont toujours alliés à des familles illustres et considérables, comme celles des de *Luxembourg,* de Dixmude, de Sternin, de Hardantun, de Roüy, de Francière, de Créquy et de Marle. Il avait épousé Françoise, fille de messire de Sermoise, seigneur de Vilerceau, gouverneur des ville et château de Dieppe, et de dame de Fouilleuse de Flavacourt. De son mariage, continue le *Mercure galant,* sont nés plusieurs enfants, entre autres Marie-Louise de la Chaussée d'Eu, épouse de Réné-François, marquis *de la Vieuville,* gouverneur du Poitou, chevalier d'honneur de la feue reine, puis de Madame la Dauphine. D'après une note due à l'obligeance de M. Alcius Ledieu, bibliothécaire de la ville d'Abbeville, ce marquis de la Vieuville était veuf lorsqu'il contracta mariage avec Marie-Louise de la Chaussée d'Eu. Celle-ci apporta en dot à son mari quelques fiefs assis à Arrest, mais pas la terre de ce lieu qui passa à son frère aîné Louis-Henri de la Chaussée d'Eu. Ce fils aîné de ce comte d'Arrest, seigneur de la Chaussée d'Eu, avait épousé M[lle] de Mailly-Saint-Etienne, proche parente de M. de Boucherat, chancelier de France, et du mar-

quis de Bachevilé dont elle était nièce. C'est ce dernier de la Chaussée qui devint comte d'Arrest après la mort de son père Hiéronime de la Chaussée d'Eu, et c'est dans les filles du petit-fils de Réné-François de la Vieuville, décédé sans laisser d'enfant mâle, que s'éteignit le nom de la Chaussée d'Eu. Le fils puiné du comte d'Arrest Hiéronime de la Chaussée d'Eu a servi longtemps à l'armée et s'est retiré à Malte, suivant le *Mercure galant*, après avoir fait ses vœux. Le même comte d'Arrest, avait, en outre, une fille mariée au *marquis de Caux*, en Picardie, et cinq autres filles religieuses, dont une était à son décès abbesse de l'abbaye de Royallieu, près Compiègne, et une autre nommée par le roi (Louis XIV) à l'abbaye de Notre-Dame de Troyes, en Champagne. Le *Mercure galant* ajoute que le corps du feu comte d'Arrest fut déposé dans la sépulture des ducs de la Vieuville, en la chapelle des Minimes de la place royale à Paris en attendant qu'il soit transporté à Arrest, *dans la sépulture de ses ancêtres*. Aujourd'hui on ne voit à Arrest qu'un seul souvenir de cette illustre famille ; il consiste dans les écussons des de la Chaussée d'Eu que l'on voit sur une corniche en bois de chêne dans le chœur de l'église. Peut-être en existe-t-il encore un autre souvenir dans le cimetière, car il y a une antique pierre tumulaire dont on ne peut plus lire l'inscription.

Le tome sixième de l'*Inventaire des archives écclésiastiques de la Seine-Inférieure*, par

M. Charles de Beaurepaire, fait mention, en 1701, d'Isidore de la Chaussée d'Eu qui fut peut-être le fils puiné de Jérôme de la Chaussée d'Eu ; il y est dit qu'il fut présenté par l'abbé de Notre-Dame d'Eu (M. de Canillac de Beaufort de Montboisier) pour être en cette année curé de la paroisse Saint-Jean d'Eu.

Au XVIIIe siècle, on retrouve des seigneurs et des sénéchaux de la Chaussée d'Eu, mais à cette époque le soin d'administrer la seigneurie avait été confié à des juristes. En 1722, *messire* Jean-Baptiste-René de la Vieuville, comte d'Arrest, était seigneur de la *terre et seigneurie* de la Chaussée d'Eu, dont le sénéchal était Me Nicolas Dubois, avocat au Parlement. Peut-être doit-on voir dans celui-ci cet avocat Dubois, homme de loi *très dévot (La ville d'Eu* par M. D. Le Beuf, page 448), qui fut un des derniers bienfaiteurs de l'Hôpital Sainte-Anne d'Eu. On sait encore qu'en 1731, le seigneur de la terre de la Chaussée d'Eu était haut et puissant seigneur messire Charles-Marie de la Vieuville, chevalier, guidon des gendarmes Dauphin, maître de camp de cavalerie et gouverneur des ville et château de Fontenay-le-Comte. Le sénéchal de la seigneurie de la Chaussée d'Eu était alors Me Jean-François Gueroult, avocat au Parlement, dont le greffier s'appelait François Demachy.

La famille de la Vieuville était ancienne et illustre. On cite, dans les mémoires du maréchal de Boucicaut, le seigneur de la Vieuville, *très*

bon chevalier et sage, qui fut son lieutenant : Bouciquaut le laissa à sa place à Gênes, le 3 avril 1403, lorsqu'il partit au secours de Fagamouste, assiégé par le roi de Chypre. Un autre membre de cette maison et qui paraît avoir été le père de René-François de la Vieuville, sus-nommé, fut messire Charles de la Vieuville, né en 1582 et mort en 1653, après avoir été surintendant des finances sous Louis XIII, puis ministre des finances, duc et pair.

En résumé, on peut dire que la seigneurie de la Chaussée d'Eu, fondée dès le commencement du XIe siècle, au profit d'un descendant direct des comtes d'Eu de la maison des ducs de Normandie, s'est perpétuée, sans aucune interruption, au moins jusqu'en 1731, dans la même famille. Les anciens seigneurs de la Chaussée d'Eu auraient porté d'abord le nom d'Eu, puis celui de Strabon, plus tard le nom de leur fonction, soit Le Seneschal, le Sénéchal d'Eu, le petit Sénéchal ; ils furent aussi désignés sous le nom patronymique de des Bordes, de la Chaussée d'Eu, et enfin de la Vieuville. Cette illustre famille a fourni des vicomtes et des sénéchaux aux anciens comtes d'Eu, de vaillants chevaliers et au moins un excellent poète à la France, sans compter le chevalier de Malte et les deux abbesses, enfants de Jérôme de la Chaussée d'Eu.

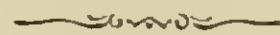


Tableau des Membres de

Hugues Ier d'Eu, vicomte.	Il prit le nom de la terre de la Chaussée les donations faites vers 1060 au prieur
Robert de la Chaussée d'Eu, vicomte.	C'est vraisemblablement lui qui accompagn
Hugues II de la Chaussée d'Eu, vicomte.	Il vivait encore en 1152. Il fonda avec le co
Guillaume et Jean Strabon.	Ils étaient fils de Hugues II, seigneur de la en 1138, et au profit de l'église de la mèr
Robert Strabon, seigneur de la Chaussée d'Eu.	Il travailla de ses mains à la décoration du
Jean Strabon de la Chaussée d'Eu	Celui-ci est signalé en 1234 comme fils du p
Henri Le Seneschal Ier du nom, chevalier.	Il a été désigné quelquefois, mais par confu
Jehan Le Seneschal IIe du nom, chevalier.	Dans les chroniques de Froissart il est appe
Robert Le Sénéchal d'Eu, écuyer.	Il en est fait mention en 1383 et on le consic
Jehan Le Seneschal d'Eu, IIIe du nom, chevalier.	Il fut sénéchal du comte d'Eu. Jean Froissa les noms de Jehan de Saint-Pierre, sénécl
Jehan Le Seneschal d'Eu, IVe du nom, chevalier.	Il était sénéchal d'Eu ; il périt à la bataille
Jehan de la Chaussée d'Eu, écuyer.	Mentionné en 1415.
Henriette de la Chaussée d'Eu.	Elle épousa, en 1439, Thibaut de Fautereau,
Charles de la Chaussée d'Eu, seigneur de la Chaussée.	Il fut intendant des affaires du comté d'Eu ;
Laurent de la Chaussée d'Eu.	Il vivait au xviie siècle ; il était comte d'Arr
François de la Chaussée d'Eu, chevalier.	Il est désigné comme seigneur de la Chauss
Jérôme ou Hiéronime de la Chaussée d'Eu.	C'était le fils du précédent ; il fut comte d'Ar la Chaussée d'Eu dont il était seigneur.
Louis-Henri de la Chaussée d'Eu, seigneur de ce lieu.	Il était fils aîné de Jérôme de la Chaussée d
Isidore de la Chaussée d'Eu.	C'était probablement le frère puiné du préc
Marie-Louise de la Chaussée d'Eu.	Elle était fille de Jérôme de la Chaussée d'E
N. de la Chaussée d'Eu.	Elle fut mariée au marquis de Caux, en Pic
N. de la Chaussée d'Eu.	C'était l'une des filles de Jérôme de la Chau
N. de la Chaussée d'Eu.	Elle fut abbesse du monastère de Notre-Dam
Jean-Baptiste-René de la Vieuville de la Chaussée d'Eu.	Il devint comte d'Arrest ; il était seigneur d
Charles-Marie de la Vieuville de la Chaussée d'Eu.	En 1731, il est mentionné comme chevalier d

Robert Le Seneschal, poète.	Il est aussi fait mention au xve siècle de ce

mille de la Chaussée d'Eu

probablement le même que celui qui a été dénommé Guillaume, seigneur de la Chaussée d'Eu, dans à l'abbaye du Tréport.

e sénéchal d'Eu, le comte d'Eu Henri I[er] à la première croisade.

[er] le prieuré de la Sainte-Trinité, près de la Chaussée d'Eu.

se signalèrent par leurs libéralités envers le prieuré de la Sainte-Trinité, près de la Chaussée d'Eu, 1157.

t-Laurent d'Irlande, à partir de l'année 1186.

, sous les noms de Guillaume des Bordes, sénéchal d'Eu. Il mourut en 1346, à la bataille de Crécy.

Bordes et qualifié de sénéchal d'Eu. Il est mort en 1383, il était seigneur de la Chaussée d'Eu.

it appartenu à la famille des seigneurs de la Chaussée d'Eu.

e Petit Sénéchal d'Eu ou le Petit Sénéchal. C'est l'auteur des *Cent Ballades*. Il a été aussi désigné sous rut en 1396 à la bataille de Nicopolis.

415, sans laisser de postérité.

s, commandant de cavalerie sous Charles VII.

uise, comte d'Eu, en 1572.

le la Chaussée d'Eu.

rut avant 1660.

e Cartigny, Fransseure et Lortois, baron de Rougy; il mourut en 1698 laissant à sa famille la terre de

d'Arrest après le décès de son père.

chevalier de Malte. Il vivait en 1701.

se de René-François, marquis de la Vieuville.

fille de Jérôme de la Chaussée d'Eu.

levint abbesse du monastère de Royallieu près Compiègne.

e était également fille de Jérôme de la Chaussée d'Eu.

'Eu notamment en 1722.

Chaussée d'Eu. Il ne laissa que des filles.

---

nom de Le Seneschal, qui était probablement de la même famille que l'auteur des *Cent Ballades*.

TABLE

